



Réf. Farde e-Assemblées : 2410046

N° OJ : 153

Projet d'Arrêté - Conseil du 28/06/2021

**Objet :** Projet Quartiers à Energie Positive («PED»).- Convention subside Innoviris et Consortium Agreement.

Le Conseil communal,

Vu la décision du Collège en sa séance du 17/09/2020 d'autoriser la participation de la Ville de Bruxelles à la candidature au projet « Cities4PED », dans le cadre du programme «Joint Programming Initiatives» (JPI) d'Innoviris et d'approuver le dossier de candidature;

Considérant que le projet «Cities4PED» a obtenu cette subvention.

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article 1 : La convention relative à l'octroi du subside pour le projet « Cities4PED » dans le cadre du programme «Joint Programming Initiatives» (JPI) d'Innoviris est adoptée.

Article 2 : Le « Consortium Agreement » relatif à la collaboration de la Ville de Bruxelles avec le consortium international composé des villes de Vienne et Stockholm et avec le consortium local composé de AWB, City Mined ainsi que 3E, dans le cadre du projet « Cities4PED » est adopté.

Annexes :

[Convention FR \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)

[Consortium Agreement FR \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)